

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

caire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

éclamation : contact@mupras.com

rise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 070149

108433

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11850 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMDI HASNA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0674456502

Total des frais engagés : Dhs

Docteur Mostafa BENMIMOUN

MEDECINE INTERNE

17, Rue Ilya Abu Madi (Bab R. Roudani)

Casablanca - Tél: 0522 29 82 28

0911000000

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29 DEC. 2021

Nom et prénom du malade : HAMDI HASNA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : Troubles métaboliques + Scl. Alz. Age:

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 DEC 2021	G	G2	137000	Docteur Mostafa BENMIMOUN MEDECINE INTERNE 27, Rue Ilya Abou El Fadil (C. B. Roudani) Casablanca - Tél: 0522 29 82 28

INP: 091166298

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE REGIONALE Saad Eddine LOUAI 1, 11, 16, 22, 54, 47, 97 TÉLE: 06 20 74 810	23-12-21	1663,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<hr/>	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 16 numbered teeth. The teeth are arranged in two rows: upper teeth (1-8) and lower teeth (1-8). The teeth are numbered as follows: upper row: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; lower row: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. A horizontal arrow points from the left to the right, labeled 'D' on the left and 'C' on the right. A vertical arrow points downwards, labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



CABINET MÉDICAL SPÉCIALISÉ

Dr. Mostafa BENMIMOUN

Médecine Interne

Diplômé de l'Université Pierre & Marie Curie
Faculté de Médecine Saint-Antoine-Paris

الدكتور مصطفى بنميمون

الطب الباطني

خريج جامعة بیار و ماری کووی

كلية الطب سانت-أنطوان-باويس

الطب الباطني - الأمراض المجموعية - الأعراض الكبri - أمراض العضام و المفاصل - أمراض الشرايين

Maladies de systèmes – Maladies polyviscérales – Grands syndrômes – Rhumatologie – Pathologie vasculaire

Casablanca le. 29 DEC 2021

Yuse HAMDI Hanna

744.00

Lauter solo star

-2645 le soir à 21^h 00

571.00

NonRigid flexps

- 12.51

— 1201 wide

$$= 0.811 \text{ min}$$

17930

5 Eplexor 37.5 LP

1 getule le mal

Docieur Mostafa BENMIMOUN
MEDECINE INTERNE
Illye Abou Madi (Bd B. Roudani)
Tel: 0522 29 82 28

49,60 x 3

D-cate for

1 sleep / 15 fm x 03 mos

1643.1

Sarcofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lantus 100U/ml, Inj. bte 1ml
P.P.V : 744,00 DH

6 118001 0816 5

NovoRapid® FlexPen®

100 U/ml

Solution injectable

5 stylos pré-remplis de 3 ml

PPV : 571,00 DHS



8-9670-73-270-2

EFFEXOR L.P 37,5MG 30 CAPS
P.P.V : 179DH30
6 118001 170890

Laboratoires
Pfizer
S.A.

PPV: 49,60 DH
LOT: 20J26
EXP: 10/2023